

Chers collègues,

Comme nous nous y sommes engagés, nous suivons avec la plus vive attention les derniers développements concernant le coronavirus et ses incidences pour notre branche.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a tenu une nouvelle conférence de presse dont on retiendra principalement les éléments suivants :

- Le Conseil fédéral a décidé de porter de 20 à 40 milliards de francs le cautionnement des crédits alloués aux entreprises ;
- Le Gouvernement a pris des mesures pour garantir l'approvisionnement en biens médicaux.

**En ce qui concerne plus concrètement notre profession**, GastroSuisse et GastroFribourg ainsi que les organisations patronales se battent pour obtenir des corrections à certaines dispositions :

- Nous insistons auprès du SECO pour qu'il supprime la disposition stipulant que si le taux d'occupation varie de plus de 20% en moyenne, les salariés payés à l'heure, n'ont pas le droit aux RHT. Nous considérons qu'il n'est pas normal que ces personnes n'aient pas droit aux RHT.
- Nous nous battons également pour que les dirigeants-propriétaires de leur entreprise et qui se versent un salaire n'aient uniquement droit à un montant mensuel forfaitaire sans réduction de CHF 3'320, mais qu'ils puissent toucher un montant plus décent qui leur permette surtout de faire face à leurs nombreuses charges, aussi bien commerciales que privées. Cela d'autant plus qu'ils contribuent de manière tangible au système de sécurité sociale.
- Nous luttons pour qu'une ordonnance permette d'aller au-delà des simples suspensions de loyer sans réduction sur la base d'une participation partagée entre la Confédération, les propriétaires et les locataires. Car les mesures décrétées jusqu'ici sont largement insuffisantes pour faire face aux obligations qui incombent aux entreprises qui ont dû fermer et qui sont sans chiffre d'affaires.
- Enfin, nous montons également aux barricades pour dénoncer certaines compagnies d'assurance qui jouent sur les mots en refusant d'entrer en matière pour verser les prestations de l'assurance contre les épidémies en arguant, contrats à l'appui, que le coronavirus n'est pas une épidémie mais une pandémie. En l'occurrence, il est souhaitable que la Confédération intervienne pour que les assurés ne soient pas broyés par lesdites compagnies.

Sachez que nous allons maintenir la pression dans tous ces dossiers tout comme nous le ferons aussi dans les situations nouvelles qui pourraient se présenter. Nous continuons à suivre attentivement l'évolution de la situation et ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons du nouveau.

Il va sans dire que nous sommes par ailleurs en votre entière disposition pour répondre à vos questions, si tant est que nous ayons des réponses.

Bon courage et à bientôt !



**Muriel Hauser**

Présidente | Präsidentin

Ch. des Primevères 15

CP/PF 710

1701 Fribourg

Tél. 026 424 65 29

[www.gastrofribourg.ch](http://www.gastrofribourg.ch)